

ENSEMBLE

Contribuons à votre avenir !

Grâce à cette taxe, nous avons pu et nous pourrons...

- Enrichir les situations professionnelles pratiques ;
- Soutenir des projets pédagogiques emblématiques ;
- Aménager des lieux de convivialité pour nos élèves ;
- Encourager la mobilité de nos lycéens ;
- Développer le numérique dans notre pédagogie ;
- Visiter des salons professionnels ;
- Favoriser des échanges internationaux.

Soutenez votre avenir,
participez à la formation
de vos futurs collaborateurs !

SOUTENEZ NOTRE ACTION

L'EPLEFPA de la Haute-Somme, c'est:

- 4 secteurs d'activité : services aux personnes, équestre, agriculture et développement professionnel ;
- Des classes de 3e, de CAP et de Bac Pro ;
- Des projets innovants au service du territoire ;
- Une équipe de professionnels impliqués.



APPUYEZ NOS RESULTATS

L'EPLEFPA DE LA HAUTE SOMME, c'est:

- 97 % de réussite au CAPa ;
- 91 % de réussite en BAC Pro.

SOUTENIR ACCOMPAGNER REUSSIR

Plus qu'un investissement,
un engagement !

2026
Taxe d'apprentissage

www.lycee-des-metiers-du-vivant.fr

Lycée des Métiers du Vivant - Haute-Somme

10 rue du Quinconce, 80200 Péronne

03 22 84 73 20 - lpa.peronne@educagri.fr



LYCÉE DES
MÉTIRS DU VIVANT
Haute-Somme



2026

Taxe d'apprentissage

**Vous pouvez reverser le solde
de votre taxe d'apprentissage à
l'établissement de votre choix.**

Comment faire ?

1. Connectez-vous

Munissez-vous de vos identifiants
Net-entreprises. Si vous ne possédez pas encore
de compte Net-entreprises, rendez-vous sur
www.net-entreprises.fr.
Connectez-vous ensuite sur :
www.soltea.education.gouv.fr

2. Recherchez notre établissement

Saisissez le nom de notre établissement dans le moteur
de recherche ou notre code UAI (0801328J).

3. Fléchez votre solde

Attribuez tout ou partie de votre solde de taxe
d'apprentissage à notre établissement.

4. Validez votre attribution

Confirmez votre choix directement sur la plateforme.



Calendrier

Première campagne de répartition :

Du 26 mai au 21 août 2026

Deuxième campagne de répartition :

Du 3 sept. au 21 octobre 2026

Nos informations :

Raison Sociale : Lycée des Métiers du Vivant de la Haute Somme

Sigle : EPLEFPA DE LA HAUTE SOMME

SIRET : 19801328600010

Code UAI : 0801328J

REJOIGNEZ NOS PARTENAIRES

- **Aéroport Albert Picardie**
- **Ambulances Carlier**
- **Barbato Immobilier**
- **Casa Délices**
- **Crédit Agricole**
- **Century 21 Albert et Péronne**
- **Dobel Guillemont et Fils**
- **Folio 7**
- **Gueudet 1880**
- **Intermarché Péronne**
- **La Vie Claire**
- **Les Cars Perdigeon**
- **Loisir Center**



Contribuons ensemble !

La taxe d'apprentissage constitue
une ressource essentielle.

Elle soutient la réalisation de nos
projets, permet l'amélioration
de nos équipements et participe
à un enseignement de qualité.

**Parce que nos lycéens
sont vos salariés de demain !**



Plus de renseignements :

Peggy VANBREUGEL

Directrice de l'EPLFPA

Tél : 03 22 84 73 20